L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.
Journal officiel de l'Etat et de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 14 JUILLET 1838.

CONGRES.

5 Juillet.—Le Sénat prend en considération l'acte pour pourvoir à la sûreté de ceux qui voyagent par les bateaux-à-vapeur, acte qui a déjà été adopté avec quelques amendements par la chambre des représentants. Le Sénat les adopte tous, excepté le dernier, auquel M. Webster offre d'en substituer un, déclarant qu'une explosion sera par elle-même considérée comme une preuve de négligence. Le Sénat adopte ce changement et l'acte est renvoyé à la chambre pour qu'elle y donne son concours.

Dans la chambre, M. Adams continue son interminable discours au sujet du Texas, qui occupe toute la matinée. La résolution autorisant le président à céder certaines portions des terres publiques pour la culture de la betterave est lu pour la troisième fois et adoptée. La chambre discute ensuite le bill des fortifications et adopte plusieurs amendements. La chambre donne son adhésion au bill du sénat pour pourvoir à la sûreté des personnes voyageant par la vapeur. Le bill rappelant la loi de la malle expresse est lu une troisième fois et adopté.

6 Juillet—Dans le sénat, M. Davis, membre du comité du commerce, rapporte une résolution ordonnant au secrétaire de la trésorerie de faire faire une balance générale pour tous les différents états. La troisième lecture de ce bill a été ordonnée.

Dans la chambre, M. Adams reprend encore son discours de quinze jours sur le Texas. L'amendement du sénat pour les bateaux-à-vapeur est adopté, ainsi que le bill pour renouveler la charte de la société médicale dans le District de Colombie. Le comité général rapporte plusieurs bills avec des amendements qui sont tous adoptés. Le bill est lu une troisième fois et adopté.

Nous avons reçu par l'estafette d'hier, nos correspondances régulières du Nord. Le navire Oxford parti de Liverpool le 3 juin était arrivé à New York le 6 du courant. Bien que cet arrivage soit d'un jour plus récent, nous n'y trouvons rien qui n'ait été déjà anticipé par le *Great Western*. Les ventes de coton que l'on trouvera sous notre titre *Commercial*, sont néanmoins d'un jour plus tard.

—Les nouvelles d'Espagne paraissent être favorables à la cause de la reine.

—Dans le Hanovre, le roi Ernest devait abolir l'emploi de ministre.

—Les dernières nouvelles de Rome disent que les différends qui existent entre la Prusse et le Saint Siège devaient être arrangés à l'amiable.

—M. Hume devait demander une enquête parlementaire sur la conduite de Sir Francis Head, pendant son administration dans le Haut Canada.

FRONTIERES.—Une lettre datée de Détroit, 29 juin, porte ce qui suit: un parti de réfugiés patriotes a traversé hier, à environ quarante milles d'ici, auprès de Newport, sur la rivière St. Clair. Un parti de Canadiens et quelques Indiens de la grande rivière les attaquèrent bientôt après et furent repoussés; les réfugiés restèrent maîtres du terrain.

La nuit dernière, les Anglais envoyèrent un renfort et les réfugiés de leur côté en envoyèrent un aujourd'hui. Les réfugiés ont traversé dans un petit sloop qui fut ensuite pris et conduit à Détroit. Le bruit court que le bateau à vapeur anglais Thames qui portait les renforts a été pris par les patriotes, et que Malden devait être attaqué le même soir.

Le Detroit Advertiser, du 30 juin, contient ce qui suit:

DÉROUTE DES PIRATES DE ST. CLAIR.—Le directeur des douanes de ce port nous apprend qu'une goëlette au service des pirates a été prise jeudi à quelques milles au-dessous de St. Clair.

Les mouvements dans ce voisinage lui ayant fait soupçonner qu'il se tramait quelque expédition, le directeur des douanes se rendit de suite sur le théâtre des opérations. Une petite troupe s'embarqua sur le bateau à vapeur Gratiot, et eut bientôt vent de la situation des pirates, qui, à ce qu'il paraît avaient traversé sur le rivage du Canada et avaient commis des excès contre les habitans.

Lorsque le Gratiot s'approcha du navire des pirates, pour le forcer à se rendre, un feu assez vif dirigé contre lui partit du rivage opposé. Se voyant en danger, l'équipage du navire sauta à terre et se dispersa dans les bois. Les officiers s'emparèrent alors du navire. Ils trouvèrent à fond de cale deux ou trois prisonniers canadiens, une quinzaine de barils de farine qui avaient été volés, une douzaine de fusils et quelques autres petits objets.

La goëlette a été amenée dans ce port pour être condamnée. On s'attend à quelques révélations importantes de la part d'un prisonnier qui a été amené ici.

On dit que la plus grande partie de l'équipage, si non la totalité, est composé de Canadiens. Il faut espérer que cette énergie déployée par les officiers et par les citoyens de St-Clair, mettra un terme à ces expéditions de Pirates qui depuis quelque temps désolent notre frontière.

Les derniers journaux de Montréal contiennent deux pièces importantes. L'une nomme le vice-Amiral Paget, le major général MacDonnell, le Col Grey, le Col. Cooper, et l'hon. Charles Buller membres du conseil spécial; l'autre prononce sur le sort des prisonniers accusés de trahison et des personnes contre lesquelles des mandats d'arrêt ont été lancés mais qui n'ont pas été arrêtées. Wolfred Nelson, R. S. R. Bouchette, B. Viger, S. Marchessault, L. H. Masson, H. A. Gauvin, J. Goldi, R. Des Rivières, ont été reconnus coupables de trahison, seront déportés à Bermuda et y resteront tant qu'il plaira à sa Majesté. Louis J. Papineau, C. H. O. Coté, J. Gagnon, Rob. Nelson, E. B. O'Callaghan, E. E. Bodier, J. S. Brown, L. Duvernay, E. Cuartier et quelques autres s'étant enfuis de la province, il leur est défendu sous peine de mort d'y rentrer sans permission, ainsi qu'à ceux qui sont exilés à Bermuda.

Sir John Harvey, gouverneur du New-Brunswick est arrivé Jeudi à Québec dans le brick de guerre Charybde. On attendait à Montréal, vers le premier lord Durham et sa famille qui se rendent dans le Haut Canada.

Le Canton (Ohio) Repository du 29 juin, contient ce qui suit:

SAMUEL C. FREY. Jeudi dernier, cet homme accusé d'être l'un des pirates qui ont incendié le *Sir Rob. Peel* sur le lac Ontario, et pour l'arrestation duquel le gouverneur Marcy, de New York, a offert une récompense de $250 a été pris à Massillon. Il a été amené devant le juge Dunbar de cette ville, mais vu les occupations de l'avocat général à la cour, son procès fut suspendu. Dans l'intervalle, il se fit un soulèvement en faveur des réfugiés Canadiens, qui se trouvent parmi nous et qui au lieu de se comporter d'une manière paisible, ont enfreint nos lois, troublé la paix publique; et le peuple menaça hautement de lyncher les témoins à charge, aussi profita-t-il de sa qualité d'étranger pour ne pas se présenter, et Frey a été mis en liberté.

ECOLES DE NATATION EN FRANCE.

Deux articles communiqués sur la nécessité d'établir des bains de rivière, dans notre ville, ont paru successivement dans notre feuille. Nous applaudissons de grand cœur à leur opportunité et les appuyons de toutes nos forces.

Le bain est non seulement une nécessité, pendant les grandes chaleurs, mais encore un plaisir des plus vifs et qui à lui seul peut remplacer tous les autres.

En France, quand l'été dépeuple Paris, au profit des châteaux et des maisons de campagne, lorsque les théâtres se vident, et que les acteurs jouent devant les banquettes attristées et solitaires les écoles de natation au contraire s'emplissent et regorgent. Les flonflons du vaudeville sont abandonnés pour *la brasse et la coupe à la hussarde* et on se bat pour voir Deligny *piquer une tête* comme naguère on s'étouffait pour entendre Rubini, Dupré ou Julia Grisi. Il n'y a plus, à cette époque, d'autres ou de plus célébrités que les célébrités natatoires et l'on prise beaucoup plus une coupe bien tirée, un *soulis* exécuté avec grâce, que la cavatine la plus délicieuse ou qu'un discours d'Odilon-Barrot et de Berryer.

On peut s'imaginer avec quelle fureur les habitants des grandes villes de France, particulièrement de Lyon et de Paris, se livrent aux délices de la natation.

C'est que là, la natation n'est pas seulement un délassement salutaire, mais un art qui a ses apôtres et même ses fanatiques.

A partir du mois de juin jusqu'à l'ouverture des classes, la jeunesse parisienne se sépare en deux camps bien distincts, les *rouges* d'un côté, les *bleus* de l'autre, non pas que chaque nageur soit appelé à l'honneur de porter le caleçon rouge ou bleu, mais il peut prendre du moins parti pour une ou l'autre des deux couleurs. C'est ainsi qu'à Rome la noblesse romaine se divisait en verts et bleus, aux courses du Cirque.

Les caleçons de couleur forment l'état major de cette armée de nageurs. Ce sont eux qui jugent en dernier ressort, les tentatives nouvelles de l'art, qui décident des parties, les arrangent et choisissent ceux qui doivent les composer.

On ne peut s'imaginer quelle ressource c'est que la natation à Paris. Elle tient parmi les plaisirs de la capitale, un rang qui ne le cède pas à la passion du théâtre. C'est que l'on s'y réunit en un art non seulement un délassement, mais un art, et c'est un triomphe flatteur pour l'amour propre que d'y exceller.

Aussi y a-t-il à Paris un grand nombre de bons nageurs. La raison en est plausible. La jeunesse élégante se donne rendez-vous aux écoles dans la saison d'été, comme pendant l'hiver elle se donne rendez-vous au théâtre. C'est à qui y luttera de grâce et de force; car là toute distinction de rang, de nom, de talent, tombe avec les habits. La beauté des formes et la grâce des mouvements y sont la seule aristocratie reçue, et le Fils de Pair de France, laid et chétif, y cède le pas au premier venu bâti en force et gracieux de manières.

Il est vrai que ces écoles par leur disposition contribuent beaucoup au plaisir des nageurs. Le repos y est presque aussi agréable que la natation même. Rien n'est pittoresque comme le coup-d'œil offert par une école de natation. Quatre bateaux ont été disposés en forme de parallélogramme, sur ces bateaux on a bâti d'élégantes cabanes où les nageurs déposent leurs vêtements. Au bas de l'école est le café; le salon est traversé par un pont pittoresque d'une hauteur de quinze ou vingt pieds, d'où les nageurs se précipitent la tête la première. A voir ce pont et les planches bords, couverts de nageurs enveloppés de longs peignoirs blancs on dirait d'une horde de bédouins.

L'eau jaillit sous les baigneurs, des cris de joie se mêlent à des cris de terreur. Là c'est un novice qui s'accroche en tremblant aux filets disposés autour de l'école pour qu'un plongeur imprudent ne puisse passer sous les bateaux; là c'est une bande joyeuse qui se livre aux voluptés de la *panade* et dont les têtes paraissent et reparaissent tour à tour. Partout des cris; des trépignements des battements de main ironiques ou flatteurs, selon que les nageurs de *paillassons* ont été heureux dans l'exécution d'une *tête à la hussarde* ou d'une *victime*.

Les *paillassons* est le haut de l'école. Là se tient l'aristocratie des nageurs, les caleçons rouges et bleus, et les *grenouillards*, l'élite de l'élite, triés soigneusement parmi les plus intrépides des rouges et des blues. Un grenouillard se reconnaît facilement à son air dominateur et nonchalant à la fois. Quand il ne nage pas, il s'enveloppe dans son peignoir, peignoir long et flottant qui n'appartient point au propriétaire de l'école, puis couché sur le paillasson, il lance son cigare avec toute la gravité que comporte le haut rang qu'il occupe. Tout à coup il se lève; place au paillasson crie-t-on de toutes parts le grenouillard a jeté avec grâce le peignoir qui le recouvrait, il a mesuré d'un œil négligent l'espace qui le sépare de l'eau, il plie légèrement la tête et les reins, silence.... il part .... il est parti, il s'élance d'un bond dans les airs, puis il retombe la tête la première, mais droit, mais gracieux: pas une goutte d'eau n'a jailli autour de lui lorsque les flots se sont refermés sur sa tête, bientôt il reparaît à la place même où il a disparu. Avant tout, le grenouillard reient un peu de symétrie dans ses cheveux désordonnés, puis il fait avec ses mains un léger mouvement, puis le voila qui file, il glisse, d'une brasse il a traversé l'école, il revient en faisant la coupe, droit et le corps à moitié sorti de l'eau, la tête immobile surtout, il lève alternativement et lentement ses bras de l'eau, les posant gravement devant lui, en mesure, à temps égaux, sans secousses surtout. S'il fait la barre au contraire il enfonce sa tête jusqu'à la hauteur des yeux, ses yeux sont au niveau de l'eau; la lenteur et la précision caractérisent tous ses mouvements.

Les *grenouillards* forment une compagnie de vingt ou trente nageurs, dont Deligny, le plus incroyable nageur de notre temps, est le capitaine général. Autrefois c'était le vicomte de Courtivron. Le lieutenant est un nommé Léon Gatailie, harpiste célèbre. Barba le libraire était premier sergent de la compagnie. Alphonse Karr était, s'il nous en souvient, quatrième sergent. Nous nous rappelons nous même, avec un juste orgueil, d'avoir compté parmi les grenouillards, et Dieu sait ce qu'il nous en coûta de soins, de travaux et même d'intrigues.

Nous nous sommes un peu trop appesanti peut être sur ces détails, mais Paris doit, dans les grandes chaleurs, aux écoles de natation des plaisirs bien vifs, et une animation, qui ferait place à un morne abattement si elles n'existaient pas. La natation est en outre le prétexte de mille parties délicieuses, dont la diversité rompt la monotonie de la saison. Il y a mieux ces établissements publics contribuent à faire naître entre la jeunesse parisienne un sentiment de fraternité réellement remarquable. Si l'égalité existe quelque part c'est à l'école de natation.

Nous regrettons vivement que la Nouvelle Orléans ne possède pas un établissement de ce genre. Voilà l'instant de la morte saison; les femmes s'envolent de l'autre côté du lac comme une bande d'oiseaux fuyant l'orage; les théâtres sont fermés, les plaisirs rares et chèrement payés; nous ne doutons point que s'il existait ici une école de natation sur le modèle de celles de Paris, elle ne contribuât beaucoup à en chasser l'ennui et le spleen.

Ce serait d'abord un point de réunion aussi fréquenté que le théâtre. Les exploits des uns, la maladresse des autres fourniraient des sujets inépuisables de conversation. On y braverait la chaleur et le désœuvrement; puis l'amour propre s'en mêlerait et changerait bientôt le délassement en plaisir. En outre, et la vanité est permise, c'est dans ce cas. Elle ne peut être funeste à personne et doit au contraire profiter à tous.

La natation est un art beaucoup plus difficile qu'on ne le pense. Beaucoup *nagotent*, il en est peu qui *nagent*. Il nous souvient que de notre temps les mariniers étaient pour nous un sujet de plaisanteries continuelles. Il y a très peu de nageurs parmi eux. Il en est de même de presque tous les pays où il n'y a point d'écoles de natation. Quand on sait se tenir sur l'eau on croit en savoir assez. Ce que nous disons au sujet des mariniers est positif. Nous venons de lire dans un des derniers numéros de la gazette du Havre, l'arrêté suivant du ministre de la marine, qui vient à l'appui de notre opinion:

"Le ministre de la marine vient de rendre un arrêté des plus sévères pour forcer tous les marins de "quelque grade qu'ils soient, à apprendre à nager. "C'est un fait que l'on croirait à peine, s'il n'était facile de vérifier dans tous les ports de mer qu'une "grande partie des marins, et même des officiers de la "marine, ignorent complètement cet art. Aucun élève "de l'école de marine de Brest ne sera reçu à l'avenir sur les bâtiments de l'état, s'il ne peut prouver "qu'il sait nager. H. B.

PHILOSOPHIE MEDICALE

Pour qui a déjà réfléchi sur ce monde, il paraît que chaque être du même espèce se s'attribue, l'homme qui est essentiellement penseur et plus que tout autre animal, le rapporte exclusivement à lui. D'après l'importance qu'il se donne, il doit être fort curieux de se connaître, et c'est pourtant ce dont il s'intéresse le moins, car on le voit généralement jouir et abuser de ses facultés et de son être sans s'inquiéter davantage. Il s'ignore complètement dans son organisation et dans ses produits, il en jouit en aveugle et sans culture raisonnée. Le laisser aller est sa règle.

Cependant il est une science de haute importance, c'est celle de l'usage de la vie: à la pratiquer le sage s'applique, elle est la science du bonheur, de la satisfaction intérieure; elle fait connaître des biens que ni la richesse, ni les honneurs ne procurent, ses jouissances sont aussi supérieures aux jouissances physiques, que l'âme l'est au corps; c'est elle qui fut le lien des sociétés, elle dicte à l'homme tous les sentiments qui honorent l'humanité, elle agrandit l'existence, elle ennoblit aux yeux de tous celui qui la possède et la pratique. C'était la science qui faisait Socrate et Platon, enseignaient aux peuples de la Grèce dans l'âge heureux où elle florissait. Oh! qu'il régnait de poésie sur ce monde antique, et que même de si loin nous goutons encore de charmes en nous transportant au milieu de ces lycées où des jeunes hommes rassemblés de tant de villes différentes venaient puiser l'amour de la vertu, s'exciter à l'héroïsme en écoutant les leçons et suivant les exemples des sages de l'antiquité. Mais, tristes illusions, ces temps sont finis. La destinée de l'homme n'est plus d'être grand par ses vertus et son amour de l'humanité. Il s'agit maintenant et ici d'être riche et égoïste; quelle lausse prospérité; qu'elle s'éloigne de nous et porte son influence sur d'autres contrées, nous voulons être heureux d'un bonheur qui réside en dedans de nous même, nous voulons être purs et dignes de nos antiques modèles. Oui ressuscitons Athènes, lavons cette ville de l'opprobre d'être appelée *la Babylone des Etats Unis*; si une population moderne put être Athénienne, c'est celle-ci. Le bon goût, l'élégance, l'esprit naturel des dames, celui non moins actif des jeunes gens, leur bravoure et leur ardeur pour tout ce qui affecte l'imagination, sont un présage certain de la destinée glorieuse de ce pays quand il aura pris son essor. Nous connaissons plus d'un Alcibiade aussi brillant dans la société, qui serait remarquable au champ d'honneur, et la vie de quelques vieux Créoles n'est-elle pas socratique? [1]

Mais la tendance générale est trop passionnée, trop instructive, quittons l'animalité, il y a de bons éléments nous serons hommes si nous voulons nous y appliquer. L'amour du bien est ardent et naturel dans l'âme de la jeunesse, il ne se détruit que par le frottement continuel d'une vie inexpérimentée contre celle de la société décevante pour ses individus et orageuse de passions de toutes sortes.

Quel sera donc le moyen de ranimer des sentiments si peu en harmonie avec le temps et les lieux où nous vivons: ici le commerce et ses chiffres absorbent toutes les pensées. Pas chez tous, comme je l'ai dit, il n'y a qu'un instant, et ceux-là même y endront à nous, car notre moyen est d'offrir le bonheur, ce vrai bonheur intime que rien ne peut enlever; qui pourra résister à cette tentation de félicité dans le cours de sa vie, chose si rare, et pourtant certaine pour les hommes qui auront fait une étude des moyens de l'acquérir et de la conserver. Pour les hommes qui en seront appris eux mêmes, ainsi que l'ordonnaient les prêtres de Delphes et les sages de l'antiquité.

Une grande vérité, c'est que tout ce qui tient au corps est passager et périssable, au lieu que ce qui tient de l'âme est inépuisable et grandit avec l'âge et l'expérience. Ni les glaces de la vieillesse ni les infirmités, ni les douleurs du corps ne détruisent ces sublimes pensées et les forces que donnent la vertu, la sagesse ou la religion, espèce de sagesse à l'usage des passions, l'esprit incapables de réfléchir, à l'usage des philosophes qui la méditent et respectable aux yeux du monde entier à cause du bien qu'elle fait à tous.

L'homme est tout entier dans l'homme, moral dont s'y cherche avec soin et se débarrasser de ce qu'il a d'animal. Celui c'est une grande ardeur à le donner et y réussit souvent dans les êtres livrés à eux mêmes chez qui faute d'éducation le physique a tout envahi et n'a rien laissé au moral. Voulez-vous de fréquens exemples de cette suprématie de la matière ou l'esprit chez ces individus livrés à toutes les horreurs passions de la crapule et de l'ignorance, et la vous fait entièrement pensant que l'impulsion des appétits physiques dont cette voix là, dévore qui devastera à crié même partout ... de succomber pas à cette tentation, cet appétit carnassier est sûr, il sera nuisible à tout être, il n'y donnera intérieurement quelque souffrance, il exaltera contre lui ses semblables, prédisez-le, ne faut [illegible] qui peut convenir. Ah! bon, rien ne s'entend! Le passion parle plus haut, l'animal bon, s'enivre, ce qui du reste, est privé de sa liberté, ou bien il se livre à d'infectes amours qui lui ont avant le temps par les maladies, les maladies; ou il nourrit dans sa tête d'avides désirs tels qu'il le portent au jeu, aux querelles, à des crimes de tous genres qui finissent par attirer sur la vie l'acte publique, l'assassinat, la duel, ou le plus grave dans la torture du supplice ignominieux. Tels sont les résultats des impulsions physiques livrées à elles-mêmes sans une manve [illegible] direction. Au contraire l'homme doué d'une force morale, philosophiquement éclairée dans ses pensées et ses faits, devient supérieur aux autres, devient le démon du monde et remplit noblement sa tâche, il est heureux ainsi que tout ce qui l'entoure. Voilà lecteur ce que je vous souhaite et ce que vous pouvez être en vous étudiant vous même selon les règles que je vais vous tracer de votre organisation physique, de son influence sur votre moral, et la direction de celui-ci sur les impulsions charnelles.

[1] Les faits sont très bons à l'appui des discours, Xantippe fit plus d'un affront à Socrate et éprouva longuement sa patience. Mais voyez Xantippe en fit, davantage et Socrate fut plus résigné qu'un vieux créole attendant son médecin pour le consulter. Celui-ci arrive, la dame s'en empare aussitôt et raconte, raconte, ne s'interrompant que pour reprendre haleine, puis ne fait encore reprendre sa conversation. A chaque légère pause dans la dame, le malade essayait de parler de son mal, mais aussitôt l'impétueuse facon de de sa moitié reprend ... [illegible] ... se pourrait, ne pouvant s'empêcher de sourire ... [illegible] ... le médecin, chez lui et bien [illegible].

Il y a plus de vérité dans cette étude que dans celle de la phrénologie.

Hommes, quand vous vous connaîtrez, vous saurez diriger vos facultés; cette étude vraiment grande des âges la fin, le complément de toute instruction. C'est en vain que sans l'éducation réelle des Individus. Les Bacon, les Locke, les Mallebranche, les Saint Lambert, les Condillac, les Bohm, les Montesquieu etc., etc., dans les temps modernes, ont essayé de reproduire cette science de l'antiquité; leurs idées sont trop transcendantes et métaphysiques pour la plupart des hommes, et même pour rester dans les limites du vrai, ils ont manqué leur mission; et il leur fallait lutter contre l'esprit religieux qui dirigeait alors tous les écrivains, et ne voyaient l'homme qu'en Dieu, l'agrandissement trop ou le dégradaient complètement. Une école toute matérialiste succéda à Voltaire, à Rousseau, à Diderot, et traînée par Mirabeau, et enfin organisée par Cabanis qui développa avec tant de fécondité cette idée si juste de Bordeu, que le physique et le moral de chaque homme dépendent de l'influence prédominante de tel ou tel organe; cette école, dis-je, semblait avoir rendu à l'homme terrestre et matière, toute son influence. Ce qui est faux n'est pas durable, car tout dernièrement une nouvelle ardeur spirituelle et religieuse s'empara des esprits et refit quelques conquêtes au mysticisme, par les écrits et les sermons des abbés de La Mennais, de Frayssinous, de Boulogne, de Mme de Staël, de Chateaubriand, etc., mais la philosophie progressive et morale autant que physique des Cousin, des Lerminier, de Benal, qui traduisit tout Hoffman par ces mots: *L'homme est une intelligence* ... Les écrits des journalistes, des salons ... remparts du public, continuèrent à ... et fit rentrer dans de justes bornes les envahissements religieux.

Le mysticisme est passé à tout jamais pour la classe de la société des nations; c'est d'elle que le reste recevra l'impulsion; c'est pourquoi les hommes qui lui appartiennent doivent de tous leurs efforts concourir aux progrès de la philosophie et de ses idées nouvelles, on les semant dans l'esprit et le cœur de la jeunesse. Quel plus noble but que celui de porter l'homme à tirer de ses facultés le plus grand parti possible, à travailler sans relâche et avec discernement à son bonheur, à celui des autres, à progresser en civilisation, en lumières et en industrie. Ce jeune homme une fois lancé dans cette direction ne peut tomber dans les erreurs ni les vices qui sont le fléau des individus et des sociétés. Il tend au contraire toujours au bien et entraîne avec lui tout ce qui l'entoure. Il sent pour lui le bonheur, natre de tout ses actions; il a le courage de lutter contre les obstacles sans jamais en être abattu; car il sait tout ce que l'homme peut quand il veut. Il connaît toutes les capacités, aucune circonstance ne le trouve étranger ni incapable.

La science de l'éducation de l'homme étudiée sur l'homme, dont on peut conduire l'humanité à son summum de bonheur et de lumières; elle s'allie et marche très bien dans son exécution avec l'Histoire, car celle ci n'est qu'une longue archive des actes de l'homme ou de ce qu'ils ont produit de bien ou de mal.

Un cours d'histoire dans la bouche d'un rhéteur sans développement selon la nouvelle philosophie plus large et plus comprise que celle de Voltaire, est un fastidieux récit d'actions dont l'uniformité finit par fatiguer, sans apprendre autre chose que des dates, des noms, des localités, et qu'est-ce que tout cela sans les conclusions morales, physiques et économiques. L'esprit de l'histoire entre dans un cours d'étude de l'homme car elle fournit les preuves de ses préceptes. Franklin a beaucoup fait pour le perfectionnement de l'homme moral et politique, mais il n'a pas établi cette méthode propre à identifier ses maximes avec l'organisation; aussi d'autres de lui comme de la Rochefoucault et autres moralistes qu'ils sont de grands hommes de bien, ou vont leurs âmes, mais ils ne pénètrent pas le cœur de ceux de cet en hommes qu'on doit prendre pour tout ce qui est utile et beau. Car quoi de plus beau qu'un homme de bien, de plus utile que ses actions, quoi de plus beau et de plus utile que de le former sur des règles sûres et durables; comme lui même. Telle sera notre œuvre, si nous y sommes aidé, car un homme seul est bien faible. Viennent à moi ceux qui font leurs délices de la philosophie, je leur offre de partager mes jouissances avec eux. Nous étudierons ensemble, je réunirai mes observations, je méthode, rai nos idées, et j'en ferai l'application à notre organisation physique, et nous aurons un cours de physiologie pratique; plaisir, instruction, tel est son but. Ce [illegible] ne sont pas une étude de curiosité de notre organisation, et de nos facultés, c'est l'étude de l'usage qu'on en doit faire, du perfectionnement auquel l'individu peut arriver, c'est l'apprentissage de son bonheur, c'est la domination des passions, c'est la supériorité du moral sur le physique, en un mot l'empire de l'âme sur le corps ... [illegible].

"Le vrai médecin est philosophe; ministre, et pour l'ami des pontifes de la nature, il s'élève aux plus hautes contemplations, et approfondit l'homme physique et moral, il voit nos rapports avec la nature, l'univers et nous apprend à entendre la vie et la mort." Nous tâcherons de ressembler au portrait que fait de nous un auteur moderne. Dr DUBOURG.

Nouvelles Diverses.

La nomination de M. Roy, comme rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la conversion, est, aux yeux des ennemis de cette conversion, un symptôme favorable à l'ajournement. Le choix de M. Roy ne promet pas seulement une voix en faveur de cet ajournement, mais encore une autorité conciliatrice entre les opinions extrêmes de la chambre des pairs et de la commission.

Cependant les affaires sont peu nombreuses. La question belge fait surtout hésiter beaucoup de monde.

—Les nouvelles reçues aujourd'hui de Bayonne du ministère des affaires étrangères, sont, dit-on, très favorables aux partisans de la reine. Un nouveau commissaire français va être envoyé au delà de la frontière. On assure, en outre, que le général Harispe a reçu l'ordre de retourner à l'armée d'observation. Ce voyage ne pourrait s'effectuer immédiatement, attendu la goutte qui tient en ce moment le général dans ses rudes étreintes.

—Les détails les plus exacts sur les funérailles de M. de Talleyrand, portent à 125 le nombre des personnages qui y ont assisté. La diplomatie, le château et les Académies absorbent la plus forte partie de ce chiffre. Deux chevaux caparaçonnés ont traîné, avec les six voitures de la cour, à distance qui sépare l'hôtel du prince de l'église de l'Assomption. Le ministre de la marine a été remplacé par le dévouement de l'amiral Bergeret. Le cortège militaire a été bien au-dessous de ce que prescrivent les règlements. La moitié des troupes devait être mise sur pied, et les drapeaux saluer au passage le corps du défunt.

Cette partie du cérémonial n'a pas eu lieu.

—Si nous en croyons une rumeur qui circule, la confession de M. de Talleyrand n'a jamais été prise au sérieux par l'archevêque de Paris. On assure que quelques jours avant sa mort M. Roux Laborie est allé trouver le prélat pour lui faire part de la nouvelle disposition d'esprit du prince. M. de Quélen fit sourire et comme on lui rappelait ses démarches auprès de Talleyrand pour le confesser, Pierre, dit-il, mais non M. de Talleyrand! Toutefois, M. Roux Laborie obtint que l'abbé Dupanloup irait assister la conscience du moribond. M. Dupanloup a été, dit-on, inscrit pour un évêché vacant, celui de Nantes, après l'oui.

—La commission du budget s'est réunie ce matin 23 mai, pour s'occuper de la question de l'effectif de l'armée. Le gouvernement ayant demandé, cette année, l'augmentation de cet effectif, la commission avait, jusqu'à ce jour, refusé de souscrire au désir du ministre de la guerre. Aujourd'hui, M. le président du conseil et M. le ministre de la guerre se sont rendus dans le sein de la commission, pour expliquer la nécessité de mettre l'armée sur un pied d'effectif plus élevé. MM. Molé et Bernard ont été entendus. Ils ont exposé que la gravité actuelle de notre position sur le Rhin, et du conflit ... déclaré que la Prusse était disposée à faire, pour deux ou trois pièces du Luxembourg et du Limbourg, ce que la France avait fait pour Anvers. La Prusse s'emparerait de ces pièces pour les rendre au roi de Hollande, ce que la France ne peut permettre.

La commission n'est fait répéter ces explications, ... [illegible] ...

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédiés.

Nav Grand Turk, Thompson, Londres. L Ai Gale
Navire Bragor, Dyer, Liverpool, E. Harbott
Brick Susquehanna, Bright, Natchez. S & J P Whitney
Goel W Bayard, Holmes, St. Joseph, Henshaw & Co.
Goel Sabina, Snow, Havane, R Grosing & Co.
Navire à vapeur Cuba, Carson, N. York, Bogert et Hawthorn

Arrivés.

Goel Shylock, Hopkins, d'Alexandrie pour B. on Rouge, avec des provisions pour les troupes.

Bateau de remorque Pilot, venant des Passes, ayant remorqué les navires Charles, Medford, les bricks Samuel & John, E., et Silsbee, et a conduit en ville les goëlettes Henry, Eliza Ann, Mary Ellen, il a laissé à la passe N. O. le H. ...

Bateau de remorque Post Boy, Herriman venant des Passes. Il n'annonce rien en vue et rien en rivière.

Goëlette Allen, Farris, Pensacole, en 2 jours de traversée.

Bateau à vapeur Giraffe, Swift, de Pascagoula.

Goel Henry, Song, Galveston, en 4 jours, et sur lest.

Brick Uncle Sam, Sleeper, de Thomaston, en 15 jours.

Brick, Wellingsby, Churchill, de N. York.

Est décédée, le 13 du courant, à Mandeville, à l'âge de cinquante six ans, Mme. Jeanne Bordeaux, épouse de Rodolphe Marty.

Nous sommes prié d'annoncer que le steamer Giraffe, partira demain matin, après l'arrivée des chars de six heures, pour Pascagoula, et tous les ports intermédiaires.—2 f

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L. F. D. DUBOURG, demeure rue Ste. Anne, encoignure Royale, à côté de la pharmacie de Mr. Pinguet où on peut le demander. 14 juil—3

DEMANDE d'espèces par G R STRINGER, 50. rue du Canal. 14 juillet

Mairie de la Nouvelle Orléans.

Le prix de la farine fraiche est aujourd'hui de $6 25 par baril, d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine [à partir du lundi 16 juillet] 41 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser 25 pour cent en sus, c'est-à-dire 51 onces et un quart. Le 13 juillet 1838. C. GENOIS, maire.

NAVIRE A VAPEUR COLUMBIA.

Les cartes d'avis sont priés d'expédier leurs ordres indiqués au douanier, aujourd'hui avant deux heures. Les passagers sont également invités à se trouver à bord demain matin à 11 heures, heure à laquelle il partira. 14 jt

AVIS.—La société existant en cette ville sous la raison de Dufour frères est dissoute par limitée depuis le 30 juin dernier. A. Dufour & Co demeurent chargés de la liquidation et sont autorisés à faire usage de la signature de Dufour frères, à cet effet. J. DUFOUR, A. DUFOUR. 14 jt—3

AVIS.—Les soussignés ont formé une société, à partir du 30 Juin dernier, sous la raison de A. Dufour & Co, et continueront le même genre d'affaires que par le passé. A. DUFOUR, J. P. BARRERE, A. BORNE. 14 jt—3

AVIS.—Malle des Etats Unis pour Louisville et Cincinnati. Aujourd'hui, Samedi, 14 du courant, à deux heures. Le steamer PERU, capitaine L. A. du dernier, partira positivement pour les ports ci-dessus, ou warf de la rue Poydras. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à COMSTOCK, HYDE & Co. 14 juil

$50 DE RECOMPENSE.

Il a été perdu hier 13 juillet 1838, à deux heures, en allant de la banque de l'Etat de la Louisiane à la banque des Améliorations, deux billets de banques de $500 et quatre de $100, montant à $1400. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque rapportera la somme à F. J. FORSTALL & BROTHER, 2. Front Levee. 14 juil—3

MADAME HUNTER, MAISON DE PENSION, Missisipi street, Vis-à-vis du magasin de MM. Pujos et Verret, (DONALDSONVILLE LOUISIANE) 14 juillet—4

DERNIERES DATES.

New-York	juil. 6	Liverpool	juin 2
Boston	juil. 5	Londres	juin 2
Philadelphia	juil. 6	Havre	mai 31
Baltimore	juil. 7	Paris	mai 31
Washington	juil. 6	Bordeaux	mai 23
Charleston	juil. 6	Madrid	mai 23
Mexico	juil. 8	Cadix	mai 23
Tampico	juil. 21	Havane	juin 30
Vera-Cruz	juil. 18	Houston (Texas)	juin 23

COMMERCIAL.

REMARQUES.

Les affaires de tout genre ont presque entièrement cessé. La saison est tellement avancée que cela ne doit pas étonner, mais on pouvait s'attendre à mieux. La ville reste parfaitement saine; les pluies de chaque jour ont rafraichi l'atmosphère.

Les eaux du Mississipi et de l'Ohio restent assez élevées pour que la navigation continue; notre marché reste approvisionné de tous les produits de l'Ouest, sans, toutefois aucune accumulation, sauf des farines.

L'argent devient plus abondant et la confiance semble renaître. On peut en juger par le nombre de bâtisses qui s'élèvent de tous côtés, et qui n'a jamais été si considérable depuis la crise commerciale.

Les cours des espèces n'a point varié depuis notre dernière revue. Les piastres sont plus demandées et deviennent rares; on voit sur place plus de papiers du Mississipi, sans que nos quotes en aient été affectés.

Le change a éprouvé une légère baisse. Sur l'Angleterre 10 à 10 1 2; sur New York, à vue, 6 à 7; à 60 jours, 2 à 3 pour cent de prime. Les banques ont acheté sur l'Angleterre, à 10 1 2.

Coton.—Peu d'affaires, les ventes ont été d'environ 2000 balles, sans variation de prix. Il reste peu de Louisiane et de Mississipi; l'approvisionnement ne consiste plus en grande partie que d'Alabama et Tennessee. On croit la récolte à peu près épuisée.

Les exportations de 632,241, dépassent de 125,237 balles celles de l'année dernière, qui, à la même date, n'étaient que de 557,611. L'excédant sur le total des exportations de 1837 est déjà de 85,501 balles. Il reste sur place et à bord de bâtiments non expédiés environ 65,000 balles.

EXPORTATIONS.

Excédant pour l'Angleterre,		121,466 bal.
le Nord de l'Europe,		210
		121,675
En moins pour la France	6279	
Cowes et un marché,	2174	
Autres ports étrangers,	1760	
		10,220
Excédant pour les ports étrangers,		111,445
Au cabotage,		13, 2
		124,337
Total des exportations pour 1837,		596,740
pour 1838, jusqu'à ce jour,		682,241
Excédant de 1838 sur 1837,		85,501

Tabac.—La cherté a fait ralentir la demande. L'approvisionnement se compose de qualités inférieures, et en première mains ne s'élève qu'à 1,600 boucauts. Les ventes ont été de 7 à 800 boucauts, la plus grande partie à des prix tenus secrets. Nous ne pouvons coter aucune variation dans notre cote.

Les exportations, de 28 512 boucauts jusqu'à ce jour, dépassent de 3 337 celles de l'année dernière à la même date, qui étaient de 25 175 boucauts.

Excédant au cabotage		6 161 bts
En moins pour les ports étrangers		2 824
		3,337

Sucre.—Peu de demande ou de ventes, environ 10,000 boucauts composent l'approvisionnement. La plus grande partie est entre les mains de planteurs et maintenue à des cotes les plus élevées de 5 1/4 à 6 1/2 pour le planteur. Point sur plantation.

Mélasse.—La demande se maintient, mais il en reste peu sur place; les détenteurs ne veulent pas vendre à moins de 30 à 32 cts le gallon.

Farine.—L'approvisionnement est considérable et la baisse continue; les prix sont de 6 25 à 6 50 le baril. Peu de ventes. Il y a sur place 35 à 40,000 barils.

Maïs.—Bonne demande. Ventes de maïs en grains à 80 cts le boisseau. Les expéditions à la Havane maintiennent les prix.

Provisions.—Point de variation sensible; la graisse est en demande et se vend de 10 à 10 1/2 cts. Le beurre n'est point demandé, inférieur, de 15 à 20 cts; supérieur, à 25 cts.

Café.—La demande diminue; peu de ventes. L'approvisionnement est assez considérable, mais consiste de qualités inférieures et dont la valeur varie de 10 à 14 c.

Sel.—Point d'arrivages récents. Le mouvement de la qualité en magasin, de $2 à $2 25, ... de $1.50 à $1 62 1/2 le sac.

Riz.—L'approvisionnement diminue, il n'en reste guère sur place que 125 à 150 tierçons. Les prix sont de 6 à 6 1/4 la livre.

Frêts.—La hausse continue. Pour Liverpool 11/16 d. pour la Havre 1 1/4 cents. Les bâtiments à destination de Liverpool, 3 ... Arrivages 8 bâtiments; expédiés 16. Il reste dans le port 34 bâtiments, dont 23 sont en charge, 8 pour Liverpool, 3 pour Londres, 1 pour Glasgow, 2 pour le Hâvre, 1 pour Cowes, 1 pour New-York; 3 pour Boston et 1 pour Philadelphie.

Importations

Des fortes quantités [illegible] ... importations ... [illegible]

Importations jusqu'à ce jour 1838, 724,938 sacs; même terme en 1837 564,809.

Boston, 5 juillet.

Coton.—Le marché reste un peu plus élevé pour les qualités de choix, qui sont assez rares... Les ventes, depuis notre dernier rapport, comprennent environ 480 balles à des prix d'accord avec nos quotations.

Charleston, 7 juillet.

Coton.—Il ne s'est fait que des affaires limitées sur notre marché durant la semaine ... Le marché a été très ferme durant la semaine ... Les transactions de la semaine ... Riz.—Les transactions de la semaine comprennent environ 460 tierçons achetés principalement pour la consommation locale, à des prix variant de 4 à 4 3 4 ... Les 100 livres. La prime de ... à 80.

Marché au Coton de Manchester.

Vendredi 1er Juin.

La demande pour le fil et les étoffes de toute espèce, tant pour ... consommation ... [illegible]

Cincinnati, 6 juillet.

FARINE.—$6 25 à 6 37 en wagon; 6 37 en magasin.

WHISKEY.—33 1/2 à 34 en wagon; 34 en magasin.

PRIX-COURANT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ARTICLES DIVERS.		De	A
COTON	Mississipi Louisiane—Bon et fin	13	15
	Bon ordinaire	[illegible]	[illegible]
	Beau	[illegible]	[illegible]
	Moyen	[illegible]	[illegible]
	Ordinaire	[illegible]	[illegible]
TABAC	Première qual	[illegible]	[illegible]
	Seconde	[illegible]	[illegible]
	Commune	[illegible]	[illegible]
	De Cuba	[illegible]	[illegible]
SUCRE	Nlle Orléans	[illegible]	[illegible]
	Cuba blanc	[illegible]	[illegible]
	Do brun	[illegible]	[illegible]
MELASSES		[illegible]	[illegible]
T. D'EMBAL.	De l'Ouest, la yard	[illegible]	[illegible]
C. D'EMBAL.	la livre	[illegible]	[illegible]
CHARBON	De l'Ouest, le baril	[illegible]	[illegible]
	De Liverpool	[illegible]	[illegible]
	D Dossest	[illegible]	[illegible]
CHANDELLES	Blanc d bar N Bed. liv	[illegible]	[illegible]
	Do de Nantucket	[illegible]	[illegible]
CAFE	De Java	[illegible]	[illegible]
	De Cuba	[illegible]	[illegible]
	De Brezil	[illegible]	[illegible]
	De St. Domingue	[illegible]	[illegible]
FARINE	Le baril	[illegible]	[illegible]
FRUITS.			
RAISINS	Par caisse	[illegible]	[illegible]
	Par demi caisses	[illegible]	[illegible]
	Par quart de caisse	[illegible]	[illegible]
AMANDES	A coque tendre, la l	[illegible]	[illegible]
	A coque dure	[illegible]	[illegible]
POISSON.			
MORUE	La caisse	[illegible]	[illegible]
HARENG		[illegible]	[illegible]
MAQUEREAUX	No. 1, par baril	[illegible]	[illegible]
	No. 2	[illegible]	[illegible]
	No. 3	[illegible]	[illegible]
GRAINS.			
MAIS	En épis, par baril	[illegible]	[illegible]
	En grains, par boisseau	[illegible]	[illegible]
HARICOTS	Par baril	[illegible]	[illegible]
FOIN	Les 100 livres	[illegible]	[illegible]
PEAUX	Louis et Miss.	[illegible]	[illegible]
	Mexicaines	[illegible]	[illegible]
PLOMB	En saumons	[illegible]	[illegible]
	En barres, la liv	[illegible]	[illegible]
CHAUX	De l'Ouest, le baril	[illegible]	[illegible]
	De Thomaston	[illegible]	[illegible]
PROVISIONS.			
BŒUF	Mess	[illegible]	[illegible]
	Prime	[illegible]	[illegible]
PORC	Clair	[illegible]	[illegible]
	Mess	[illegible]	[illegible]
	Prime	[illegible]	[illegible]
	Plats cotés	[illegible]	[illegible]
JAMBON	Jambon, la livre	[illegible]	[illegible]
	Enveloppes	[illegible]	[illegible]
	Epaules	[illegible]	[illegible]
	Plats cotés	[illegible]	[illegible]
SAINDOUX		[illegible]	[illegible]
BEURRE	Du Nord	[illegible]	[illegible]
	De l'Ouest	[illegible]	[illegible]
SEL	De Liverpool, le sac	[illegible]	[illegible]
	Fin, par sac	[illegible]	[illegible]
	Des Iles Turques, p. bo	[illegible]	[illegible]
RIZ	De la Caroline, les 100 l.	[illegible]	[illegible]
EAU-DE-VIE	Franç. 4e pr., le gal	[illegible]	[illegible]
	Américaine, 1re pr	[illegible]	[illegible]
RUM	De la N. Orl 1re pr	[illegible]	[illegible]
	De la Jamaïque	[illegible]	[illegible]
	Du Nord	[illegible]	[illegible]
GENIEVRE	De Hollande	[illegible]	[illegible]
	Américain	[illegible]	[illegible]
WHISKEY	Commun	[illegible]	[illegible]
	Rectifié	[illegible]	[illegible]

ESPECES.

Piastres	6 à 6 1/2 p. c. de prime.
Doublons Espagnols	17 — à 17 75
Mexicains	16, — à 16 75
Souverains	5.25 à 5,30
Or americain	5 1/2 à 5 3/4 pr. ct.

BILLETS DE BANQUE.

Banques des E. U.	6 à 7 1/2 pr.
Mobile	9 1/2 à 11
Mississipi	17 à 33
Kentucky	2 à 3 prime
Ohio	2 à 3
Indiana	2 à 3
Illinois	2 à 3
Tennessee	8 à —
Billets du Trésor	7 à 8

New York, 5 juillet 1838.

VENTE D'ACTIONS.

50 actions de la Banque des E. Unis			119 1/2
50	do	do	119 1/2
25	do	do	119 1/4
25	do	do	119 3/4
25	do	do	119 1/2

New-York, 6 juillet.

VENTE D'ACTIONS

actions Banque des Etats-Unis	119 3/4

Philadelphie, 5 juillet.

VENTE D'ACTIONS

10 actions Banque des E. Unis			120 1/2
14	do	do	120 1/2
1	do	do	120 1/2

NEW-YORK, 6 juillet.

Revue du Marché.

Les transactions, durant la semaine, ont été d'une légèreté si peu ... [illegible] ... Potasses et Perlasses.—Ces articles restent sans moindre changement; la potasse est ferme à $5, la perlasse calme à $6. Coton.—Le stock sur le marché est très faible, et les ventes se considèrent à 1500 balles, à des prix tels que à la baisse, elles se sont bornées aux besoins des manufacturiers—les prix se sont maintenus entre 9 et 13 cents.

LA CITE D'ORLEANS ET ATTENTION!

La compagnie se réunira samedi prochain, 14 du courant, en grande tenue d'été et à pied, à sept heures du soir, au passage de la Bourse, rue St. Louis.

On recommande d'être ponctuel; bonne tenue. Par ordre du capitaine. A. LAROCHETTE, 14 juillet. Ier. Maréchal des logis.

A VENDRE

Une Propriété sur le chemin du Bayou.

Cette superbe propriété, qui appartenait à ... M J. M. Peyras, mesurant 125 pieds ... [illegible] ... PEYROUX, ARCUEIL & Co. 14 juillet—6

ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse Jefferson—Cour de District—Bernard Boeke contre Peter Seringer et Samuel Baer.—En vertu d'un ordre de fieri facias ... [illegible] ... M. J. GARCIA, shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans ... [illegible] ... J. OLLIE, Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans ... [illegible] ... J. OLLIE, Député greffier. 14 juillet—3 2po

SUCCESSION MAGNIN.

Vente par le Régistre des Testaments.

Le jeudi, cinq juillet 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves ... [illegible] ... W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments. 14 juil

La Compagnie du Chemin à Coulisses de Pontchartrain contre R. A. Cook

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente ... [illegible] ... B. BEAUREGARD, Marshal. 13 juil

R. Laguardie contre B. Bertin.

EN vertu d'un ordre de fieri facias ... [illegible] ... B. BEAUREGARD, marshall. 14 juil

C. Cherbd contre A. Gering.

EN vertu d'un ordre de fieri facias ... [illegible] ... B. BEAUREGARD, marshall. 14 juil

EN vertu d'un ordre de fieri facias ... [illegible] ... B. BEAUREGARD, marshal. 14 juillet

Esnagnos & Hall contre la goëlette Martha ... [illegible] ... B. BEAUREGARD, marshal. 14 juillet

COUVERTES DE LAINE, françaises ... [illegible] ... H. & W. ANDERSON, rue Tchoupitoulas. 14 juil

BEURRE FRAIS DE L'OUEST ... [illegible] 14 juil

VIEUX CHAMPAGNE ... [illegible] ... H. & W. ANDERSON, rue Tchoupitoulas. 14 juil

VIN ROUGE—100 barriques et 150 caisses ... [illegible] ... H. & W. ANDERSON, rue Tchoupitoulas. 14 juil

BILLETS des banques ... [illegible] ... G. R. STRINGER. 14 jt

GRAISSE ... [illegible] ... G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée. 14 jt

COUR DE DISTRICT ... [illegible] ... Sur vente à l'encan ... à la Bourse du Cité, rue St. Louis ... 12 juil FRED. BUISSON, shérif.

ETAT de la Louisiane—Paroisse Jefferson—Cour de District—Louis Salomon et Louis Auguste Noel contre Cornelius Hurst ... [illegible] ... M. J. GARCIA—shérif. 7 juillet

VENTE PAR LE SHERIF.—Etat de la Louisiane—Paroisse de Jefferson—Cour de District—Joseph Gontz contre C. H. L. Elwyn et Spencer Gloyd ... [illegible] ... M. J. GARCIA, shérif. 9 juil

LARD, clair ... 60 boucauts, en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée. 14 juillet

FARINE—1000 barils farine superfine à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée. 14 jt

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée. 14 jt

PORC—300 barils prime P.O. ... à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle, Levée. 14 jt

PORC—Mess, ... mess et mess prime, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras. 14 juillet

TABAC POUR CIGARES—21 caisses tabac en feuilles, de l'Ohio, de deux qualités, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras. 14 juil

BŒUF MESS—150 barils bœuf mess, de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras. 14 juil

BŒUF FUMÉ—Dix caisses bœuf fumé, plats côtés, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 14, rue Poydras. 14 juil

OR AMERICAIN—Billets de la Trésorerie et billets de la Banque des Etats-Unis, à vendre par G R STRINGER, 50, rue du Canal. 14 juillet

AVIS—La compagnie du chemin de fer de Carrollton, prend la liberté d'annoncer au public que l'hôtel de Carrollton, sera ouvert dimanche prochain ... [illegible] ... JOHN NICHOLSON, Caissier. 13 juil—6

AVIS—Les passagers qui ont arrêté leur passage à bord du steamer CUBA, pour Charleston et New-York, sont invités à passer au bureau des soussignés ... [illegible] ... BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 13 juil

A LOUER—Le magasin ... rue de la Douane ... QUARLES & Co. 9 juil

... Vergne & Co ... [illegible] ... J. N. DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co. DEPOUILLY & DEPOUILLY.

WHISKEY rectifié ... [illegible] ... LAYET & AMELUNG, rue de la Commune No. 37. 11 juillet

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le bateau à vapeur de marchandise MEDIATOR, capitaine Cunel, partira aujourd'hui samedi 14 courant, à 10 heures A. M. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au bout de la rue de la Commune ou à ADAMS & HARTWELL, 36, rue Poydras. 13 jt

POUR LOUISVILLE.

Le splendide bateau à vapeur BATON ROUGE, capitaine J. J. Irwin, partira mardi 17 courant, à 10 heures A. M. Ce bateau est si bien connu dans cette partie du fleuve qu'il serait inutile de faire aucune remarque à l'égard de ses emménagements et des commodités qu'il offre aux passagers. Il s'arrêtera à tous les débarcadères pour y débarquer ou prendre des personnes. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à COMSTOCK, HYDE & Co. 16, rue Poydras.

N. B.—Le Baton Rouge restera à Louisville le temps qu'il faudra pour le peindre et y exécuter d'autres travaux nécessaires pour ne rien laisser à désirer sous le rapport des agréments aux voyageurs ... Le Baton Rouge commencera ses trajets entre la N. Orléans et le Bayou Sara le 1er. Sept. 13 juillet

POUR ST. LOUIS ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.—

Le steamer UNITED STATES, capt. R. Hill, reçoit son chargement, ayant une grande partie de son frêt engagé et allant à bord, partira Dimanche, le quinze du courant, à 10 heures du matin. Pour frêt du reste ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Gravier, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 13 juil

POUR MOBILE, PAR LA VOIE DE LA BAIE ST. LOUIS, PASSE CHRISTIAN, ET EST PASCAGOULA.

Le steamer ISABELLA, capitaine Walker, partira pour les ports ci-dessus, Dimanche matin, 15 du courant, après l'arrivée des chars de 7 heures. Pour frêt ou passage, s'adresser à WALKER KNIGHT & Co. No. 36, Nouvelle Levée.

N. B. Le sac aux lettres est déposé au bureau des consignataires.

POUR LOUISVILLE, MADISON ET CINCINNATI.

Le bateau à vapeur d'un très faible tirant d'eau ALERT, capitaine A. Grier, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée partira lundi 16 courant à 4 heures P. M.—Pour frêt ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord ou à COMSTOCK, HYDE & Co. 16, rue Poydras. 13 jt

Le steamer PENNSYLVANIAN, capitaine Payne, reçoit maintenant son chargement et partira samedi, 14 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FORSYTH & LIMERICK, 135, rue des Magasins. 13 juillet

POUR NEW YORK PAR LA VOIE DE CHARLESTON.

Le steamer CUBA, doublé et chevillé en cuivre, commandé par le capitaine J. R. Carson, partira positivement pour les ports ci-dessus, samedi matin, 14 du courant. Ce bateau n'est construit que depuis un an, sa chaudière est en cuivre, et offre toute espèce de garantie tant pour la sûreté des passagers que pour les agréments que l'on y trouve. Ses chambres sont d'une beauté peu commune.

Pour passage seulement, s'adresser aux consignés, où le plan des chambres peut être vu. BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

N. B. A la sollicitation de plusieurs passagers, le départ du steamer CUBA, est renvoyé à samedi prochain 14 du courant à 9 heures du matin, heure à laquelle il partira positivement de la Levée. Les passagers sont priés d'envoyer leurs effets à bord et à se tenir prêts.

A VENDRE.

Le bon bateau à vapeur bien connu TECHE, ce bateau est offert en vente à des termes accommodants. Pour les détails s'adresser à A. DELABRUSA & MONTREUIL, rue Conti No. 44

Le Têche est un bateau de premier ordre ... et est maintenant dans le port dans le meilleur état possible et peut être examiné par ceux qui désireraient en faire l'acquisition. 7 juillet—10

POUR GALVESTON, VELASCO—Texas.

Dimanche 15 juillet, à 10 heures A. M.

Le splendide paquebot à vapeur doublé, chevillé en cuivre et à basse pression COLUMBIA, capitaine Andrew Moore, partira positivement le jour et à l'heure ci-dessus désignés.

Les passagers pour Brazoria, Columbia et Quintana, seront débarqués à Velasco, et pourront être assurés que le bateau partira ponctuellement comme ci-dessus annoncé. Pour fret ou passage, ayant des emménagements magnifiques et bien garnis pour 200 passagers de chambre et 100 passagers de pont, s'adresser à bord ou à JAMES REED & Co, rue de la Commune No. 86

N. B. Le fret n'est reçu que pour Galveston, et on n'en prendra pas après le 13 courant à 4 heures P. M.

Aucune chambre privée ne sera assurée pour personne jusqu'à ce qu'elles soient payées.

Le régistre pour le nom des passagers est exposé au bureau, rue de la Commune No. 86

N. B. Les billets de la Banque de Cité de la Nlle. Orléans sont les seuls reçus en paiement pour frêt ou passage. 3 juillet

POUR LA HAVANE.

La goëlette TRIUMPH, classée A. 1, capitaine Chew, ayant la principale partie de son chargement engagé, a encore de la place pour 200 barils. Elle partira dans deux ou trois jours; elle a de beaux emménagements. Pour le passage, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co. No. 33, rue de la Douane.

N. B. Les consignations à l'adresse de Messrs Forcade & Co. à la Havane, recevront des avances libérales par GUNTER, 88, rue de la Douane. 14 juil

A FRETER

LEVANT CHARGER A BATON-ROUGE aux beaux intermédiaires ou dans ce Port.

La goëlette SHYLOCK, capitaine Hopkins chargera comme il est ci-dessus mentionné si l'on s'adresse de suite à LEVI H. GALE, No. 98, rue de la Commune. 14 juillet

POUR LA HAVANE,

Devant succéder à la Catherine.

Le brick fin voilier JANE, doublé et chevillé en cuivre, commandé par le capitaine Jno. Allen, ayant la principale partie de son chargement engagé, partira très incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à J. W. ZACHARIE & Co, 33, rue de la Douane.

Les consignations adressées par ce navire, à Mrs. Forcade & Co. à la Havane, recevront des avances libérales, par leur agent M. Henry Gunter, au No. 88 rue de la Douane. 13 juillet

POUR MATANZAS—La belle goëlette américaine WATER WITCH, capitaine Dupeire, partira pour le dit port samedi, 14 du courant pour passage seulement, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. 19, rue Toulouse. 13 juil

POUR APALACHICOLA.

La goëlette LAFAYETTE, capitaine Baker, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24, Poydras. 13 juil

POUR CHARLESTON—Caroline du Sud.

La goëlette Phebe Margaret, fine voilière capitaine Smith, partira pour le port ci-dessus très incessamment. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à J. A. BARELLI & Co. 61, rue de la Commune. 12 jt

POUR LONDRES, passage seulement.

La barque de première classe NIMROD, capitaine Patterson, sera de suite expédiée. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 9, rue de la Commune. 12 juillet

A FRETER.

Le beau navire doublé et chevillé en cuivre HEWES, sera bientôt prêt à recevoir son chargement. Pour les conditions s'adresser à bord ou à SLOAN & BROTHERS, 29, rue de la N. Levée. 11 jt

POUR PHILADELPHIE.

Devant partir samedi, 14 du courant.

Le brick SISTERS, capitaine Couerdale, maintenant à son premier voyage, partira positivement aujourd'hui. Il peut encore prendre quelques passagers de plus dans la chambre, et plusieurs à l'entrepont; pour le reste de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les bâtisses triangulaires de la seconde Municipalité, ou CHS BYRNE, No. 129, rue Tchoupitoulas. 10 juil

A FRETER.

Le brick allemand OELOZ, capitaine Bismarck, du port de 165 tonneaux, en port dans la Méditerranée sera préféré. S'adresser à SCHMIDT ET WERNER, No. 80, rue Bienville. 10 juil

POUR LIVERPOOL.

Le navire fin voilier A. 1. FORMOSA, capitaine Toole, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sans délai. Pour frêt de 300 balles coton, s'adresser à L. H. GALE, 93, rue de la Commune. 3 juillet

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. 1. TACITUS, capitaine Rossell est maintenant en charge à la presse à coton d'en haut, pour frêt, s'adresser à GEORGE GREEN, 60, rue du Camp. 3 juillet

PASSAGE POUR NEW-YORK.

Quelques passagers de chambre, peuvent encore trouver de la place à bord le navire HENRY, capitaine Pater, ayant de superbes emménagements. Ce navire partira incessamment. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, près de la Presse à coton, du faubourg Ste Marie, ou à J. W. ZACHARIE & Co. 33 rue de la Douane. 29 juin

HOTEL DE LA PASSE CHRISTIANE.

CET établissement est ouvert depuis le premier du courant, et continuera à l'être pendant tous les mois de l'été, pour la réception et la commodité des voyageurs. Un wharf vient d'être fait nouvellement en face de l'hôtel et est suffisamment large pour y débarquer facilement les voitures. L'aile du côté ouest de l'hôtel a été fini, et de grandes améliorations ont eu lieu dans diverses parties, qui le rendent non seulement le plus vaste, mais encore le plus désirable de tous les endroits de cette partie du lac ... [illegible] ... NICHOLAS RAYMOND & Co. 16 juil—6

A LOUER A MANDEVILLE, De l'autre bord du Lac,

UNE maison très commode, ayant six appartements, et meublée, ... [illegible] ... E. MAHER, ... rue Poydras. 13 juillet—6

Ventes à l'Encan:

PAR M. BARNETT Sr.

Esclaves de valeur

IL sera vendu (pour cause de départ) samedi, 14 du courant, à midi, à la Bourse du Cité, rue Saint Louis.

NATHAN, nègre, âgé d'environ 33 ans, depuis deux ans dans le pays, ayant toujours travaillé dans une presse et supportant $30 par mois, sujet du droit de ...

BIENAIME, âgé de 27 à 28 ans, ... s'entendant au travail ... Ces deux esclaves ... garantis des maladies et vices ... Conditions: ... comptant ... crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque. Les actes de vente passés devant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 juillet

PAR DEJOUX & FERNANDEZ

No. 17, passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi prochain, 14 du courant, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

La griffonne, Rose, âgée d'environ 26 ans, ... garantie des vices et maladies ... Conditions comptant. L'acte de vente par ... Laroque Turgeau ... aux frais de l'acquéreur.

PAR M. BARNETT S...

IL sera vendu samedi, 14 du courant, à midi à la Bourse de Cité,

Le nègre CEASER, âgé d'environ 31 ans, ... domestique de maison ... garanti ... L'acte de vente sera passé par devant E. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 13 juillet—3

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

No. 17, Passage de la Bourse

IL sera vendu samedi prochain 14 du courant à 4 heures P. M. à l'encoignure des rues Esplanade, Amour et sans réserve,

3000 pieds de bois de construction. Conditions à la vente. 12

MAIRIE DE LA N. ORLEANS

Par F. Duvillet, encanteur.

EN vertu d'une résolution du Conseil de la première Municipalité, aviser dimanche, 15 du courant, à cinq heures de l'après midi, à la pompe à feu de la ville, sur la Levée il sera vendu par l'encanteur ... de vieilles pompes et d'une certaine quantité de vieux fers.

Et le lendemain, jeudi, 19 du courant à la même heure, sur l'emplacement des vieilles prisons, rue St. Pierre, il sera procédé, par le même encanteur, à la vente d'un lot de vieilles tuiles. 13 jt Le 11 juillet 1838. C. GENOIS—M.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves.—Samedi le 21 juillet courant 1838, à 10 heures du matin, en vertu d'un décret de l'honorable Cour de Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson ... succession de feu Jean-Jacques Charbonnet ... Conditions comptant. Paroisse Jefferson, 11 juillet 1838. F. DUGUE. 13 juillet—4(1,11,14,17)

M. Gallagher contre J. R. ...

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. N. Duncan, juge ... de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans ... à la Bourse de la Cité, rue ... Conditions comptant. B. BEAUREGARD, marshal. 20 juin

AVIS—Les soussignés ont formé une société ... Hannay & Robertson ... continuent ... M. Hannay ... commission. ROBERT M. HANNAY, ROBERT A. ROBERTSON. Nouvelle Orléans le 10 juillet 1838. 11 juillet—6

AVIS—Tous ceux qui ... au dernier incendie ... LEWIS KOENEMOT & C. 11 juillet—6

AVIS est par le présent donné que la société Bailey Curtiss & C. a été dissoute. Nouvelle Orléans, 11 juillet 1838. BENJAMIN F. BROWN, LUMAN CURTISS. 12 juil—3

EN débarquement du W. Elizabeth, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés. 18 barils de vin de St. ... 20 paniers d'huile d'olive ... 20 barriques vin rouge ... 25 barils vin de Barsac. H. PALOC & DUFOUR. 12 juillet

UN lot de Moutons ... à vendre par HARRISON CLEGG & C. rue de la Douane. 12 juil

CENT PIASTRES DE RECOMPENSE.

SERONT payées ... EDOUARD ... [illegible] ... F. J. FORSTALL & BROTHER. 6 juillet—6

EN débarquement des navires ... et à vendre ... 100 barriques de vin ... 100 demi barriques vin ... 35 barils de 25 gallons de vie de Cognac, Sardines à l'huile, Fromages de Gruyère, Macaroni et vermicelle ... DUBOUYT & TEULADE. 11 juil—4

TRAITES sur Londres et New-York ... à vendre par W. P. VIGERS & C. 11 juillet—5

AVIS au public—A vendre deux ... chevaux ... s'adresser à bord du navire Elizabeth, venant de Bordeaux ou au No. ... Royale.

VINS DE BORDEAUX.—100 barriques, ... 200 caisses ... En débarquement de la barque Nimrod, et à vendre par les consignés. L. LHUTELIER FILS & C. 10 juillet—6

A LOUER un jeune nègre créole de 14 ans, intelligent et fidèle. Un autre de 10 à 11 ans.

MAIS—500 sacs maïs ... débarquement ... à vendre par R. GROSING & C.

$2000 PERDUES.

La personne qui a trouvé deux billets de la banque de Cité, de $1000 chaque, par la banque des Améliorations, rue Chartres, hier matin 9 heures et demie, recevra une récompense de $30 en les remettant au No. 15, rue du Camp, ou au bureau de la poste, boite 322. 13 juil—6

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron, il y a onze mois, le mulâtre Théomon, âgé d'environ trente ans, court de taille ... parle anglais ... Forstall ... [illegible]. 12 juillet

SIMAN & FREELAND Presse à coton de la N. Orléans.

PARTI MARRON de chez son maître, ... la négresse nommée MILLY, âgée de 73 ans ... [illegible] ... Une récompense honnête sera payée à qui la ramènera, ... au No. 17 ... 6

A VENDRE.

LE Théâtre Marigny est offert en vente ... Les personnes qui désirent en faire l'acquisition ... [illegible] ... 1 juillet—6

MAIRIE DE LA N. ORLEANS

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la 1re. Municipalité ... élection ... Roy, démissionnaire ... [illegible] ... C. GENOIS—M. 13 jt

CODE CIVIL

DE LA LOUISIANE

Nouvelle édition

LES souscripteurs ... exemplaire ... [illegible] ... E. JOHNS & Co. 10 juillet

A VENDRE—Une maison sur la rue ... terrain ... Une autre rue St. Anne ... Champ Elysées ... [illegible] ... DIDION, Courtier. 30 juil—6

A VENDRE OU A LOUER

... [illegible] ... ARNAUD LE BOURGEOIS. 12 juil—6